



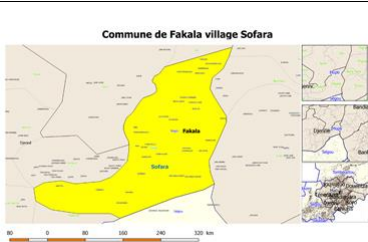
Aide humanitaire
et Protection civile



Rapport Evaluation Rapide de Protection des PDIs de Diongué-Ouro à Sofara

	Dernière mise à jour	16/05/2020
	Dates de l'ERP	Du 13 au 15 mai 2020
	Localités affectées	Région : Mopti Cercle : Djenné Commune : Fakala, Localité affectée : Diongue-Ouro,
	Populations affectées	<p>Cette évaluation a ciblé la population déplacée interne vivant sur le site d'accueil de Sofara composée essentiellement de la communauté Peuhle. L'évaluation a également été étendue à la population restée à Diongué-Ouro, la localité de départ affectée par les violences ayant occasionné le déplacement. A la suite d'une médiation communautaire entre les communautés Diongué - Ouro et Diongué-Bambara, conduite par les autorités, quelques ménages sont retournés dans leur localité d'origine.</p> <p>En termes de couverture géographique sur les sites, la collecte des informations a couvert au total 200 ménages dont 92 ménages sur le site d'accueil et 108 ménages sur le site d'origine (ménages restés et retournés). Sur le site de déplacement, les ménages déplacés sont localisés dans des familles d'accueil, dans la maison des jeunes et dans une école fondamentale dans la ville de Sofara.</p>
	Déclencheur de l'ERP	Le mercredi 06 mai 2020, le chef du sous bureau d'OCHA-Mopti a partagé une alerte selon laquelle, le village de Diongué- Ouro, commune rurale de Fakala, situé à 15 kilomètres de Sofara, chef-lieu de commune dans le cercle de Djenne a fait l'objet d'une attaque par des hommes armés non identifiés dans la journée du 05 mai 2020. L'alerte a fait cas d'un bilan imprécis de 29 morts. Après vérification de l'alerte auprès du service local du développement social de Djenné et de DCA, le partenaire RRM, en charge de la veille humanitaire dans le cercle,

		l'équipe Protection NRC, s'est positionnée auprès du Cluster Protection pour conduire une Evaluation Rapide de Protection (ERP).				
	Méthodologie	<p>Les approches utilisées pour la collecte des informations sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres et implication des autorités administratives et locales (Préfecture, service local du Développement Social du cercle de Djenné, Mairie, chef de village) ; • Organisation de huit groupes de discussion séparés par sexe et âge sur le site d'accueil et de départ qui se résument comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - Quatre Focus Groups Discussion (FGD) avec les hommes PDIs et retournés des tranches d'âge de : 15 à 19 ans, 20 à 40 ans et 40 ans et plus ; - Trois FGD avec les femmes PDIs des tranches d'âge de : 15 à 19 ans, 20 à 40 ans et 40 ans et plus ; • Un FGD avec les hommes de la communauté hôte de : 40 ans et plus ; • Quatre entretiens individuels avec des informateurs clés sur les deux sites dont 3 leaders communautaires et 1 femme « personne ressource » ; • Des observations directes ont été faites au niveau des sites de départ et d'accueil pour permettre à l'équipe de mieux apprécier les détails et risques observables dans l'environnement de protection des populations ; • Avant chaque rencontre, des séances d'information sur les mesures barrières de prévention à la Covid-19 ont été faites par l'équipe afin d'éviter de nuire à travers notre intervention. 				
	Résumé des problèmes de protection rapportés	Atteinte à l'intégrité physique et à la vie	Sentiment d'insécurité	Détresse psychologique et émotionnelle	Tensions intercommunautaires	Présence de personnes à besoins spécifiques (Femmes cheffes de ménages, personnes vivant avec un handicap, femmes enceintes)
	Résumé de la situation de protection et recommandations au Cluster Protection	<p>Présentation du contexte général de l'alerte qui a déclenchée l'ERP : Au cours de l'année 2019, le cercle de Djenné était une zone relativement calme, comparativement aux autres cercles de la région de Mopti. Mais depuis le début de l'année 2020, le cercle a enregistré plusieurs cas d'attaques impliquant différents groupes d'hommes armés actifs dans la zone. Dans la journée du 05 mai 2020, le village de Diongue-Ouro dans la</p>				



Coordonnées GPS :
Lat: 14.0101000
Long: -4.2330370

commune de Fakala a été la cible d'une attaque par des hommes armés non identifiés. Le bilan de l'attaque fait état de :

- 19 morts dont un garçon de sept ans et 2 femmes selon les informations recueillies au cours des groupes de discussions et auprès des informateurs clés ;
- Sept blessés dont quatre grièvement ;
- Un mouvement de population vers le village de Sofara chef-lieu de commune de Fakala.

Présentation/description du site de l'ERP :

Le village de Sofara de la commune rurale de Fakala est la localité d'accueil. Il s'étend sur une superficie de 4561 km² et abrite une population de 12,593 habitants dont 6,422 femmes et 6,171 hommes. Il est limité à l'est par le village de Diaba-peulh et à l'Ouest par le fleuve Bani, au nord par les villages de Guidon Wele et Goundaga et au sud par les villages de Kankela et Koukaba. Les différents groupes ethniques sont les peulhs, bambaras, dogons, bozos, sonikés et sonrais (source secrétaire générale de la mairie de Sofara).

La zone est accessible physiquement en toute période. La localité de Sofara est située à 80 kilomètres sur la route nationale 6 qui relie les villes de Mopti et Bamako. La localité semble sécurisée du fait de sa proximité avec la ville de Sevaré et de la présence d'un poste avancé de l'armée malienne. Néanmoins, il faut relever que les habitants de Sofara vivent dans une psychose parce que, depuis presque une année, ils sont privés, sous injonction d'hommes armés non identifiés, du droit d'organiser des festivités comme les célébrations de mariages ou des baptêmes. C'est d'ailleurs, ce qui semble justifier la présence des forces armées maliennes (FAMAs) près de cette localité. Par contre, il convient de noter que l'insécurité règne sur les voies d'accès aux différents villages de la commune qui ne sont pas sécurisées par les FAMAs.

Actions en cours :

A l'arrivée des PDIs dans le village de Sofara, toute la communauté humanitaire s'est mobilisée pour analyser la situation lors d'une réunion du groupe inter-agence de coordination (GIAC) présidée par OCHA. Au cours de cette rencontre, il a été retenu de conduire une mission conjointe pour la collecte de besoins multisectoriels. Ainsi :

- Le 07 mai 2020, une évaluation rapide des besoins multisectoriels a été organisée par les acteurs humanitaires sous le lead de OCHA ;
- Le 14 mai 2020, l'ONG IMADEL avec son partenaire financier UNICEF a apporté une assistance en kits WASH à 50 ménages sur le site de départ pour les retournés ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Le service local du Développement Social et de l'économie solidaire du cercle de Djenné a fait une distribution de 5 tonnes de vivres aux ménages retournés sur le site de départ ; - L'UNFPA a fait une distribution de pagnes aux femmes déplacées. <p>Recommandations principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des actions de renforcement de la coexistence pacifique intercommunautaire ; - Appuyer l'initiative de médiation communautaire entamée ; - Assurer la prise en charge psychosociale des populations déplacées ; - Mettre en place un espace Ami des Enfants pour des activités psychosociales et récréatives en tenant compte des exigences liées à la lutte contre la pandémie de la Covid-19 ; - Assurer une réponse aux besoins essentiels (alimentaire, vestimentaire et NFI) identifiés des PDIs ; - Renforcer la connaissance des communautés sur la Covid-19 et promouvoir le respect des mesures barrières de lutte contre la pandémie.
	Sévérité de la situation	

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations (à lister par ordre prioritaire)
Sécurité, déplacement et protection générale		<p>A l'instar des autres communes du cercle de Djenné, la commune rurale de Fakala est affectée par l'insécurité et les conflits intercommunautaires qui rendent difficile la cohabitation entre les groupes communautaires qui sont principalement les bambaras et les peulhs. La commune est confrontée à des conditions de sécurité difficiles avec plusieurs types d'événements / incidents liés à des conflits armés entre les communautés</p> <p>Un poste de sécurité est situé à Sofara. Le village Diongué- Bambara situé à deux kilomètres de celui de Diongué Ouro, la localité attaquée, est sécurisé par un groupe de chasseurs armés accusés par la communauté victime de</p>	<p>Aux autorités administratives et politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les services de police et de sécurité dans toute la commune en vue de renforcer le sentiment

		<p>l'attaque d'être les auteurs des violences qui ont occasionné le déplacement des populations. L'insuffisance de couverture sécuritaire fait que les groupes armés opèrent dans la zone et n'hésitent pas à prendre pour cible les populations civiles. Des cas d'assassinats ciblés et d'extorsion de biens ont été signalés. En effet, certaines personnes ont été dépouillées de tous leurs biens (argent, or, et bétails).</p> <p>La cause du déplacement rapportée par les personnes déplacées est l'attaque de leur village d'origine. Les personnes se sont déplacées à dos d'âne, en charrette, motos et à pieds sur une distance de 15 km qui relie les localités d'accueil et d'origine. Malgré les moyens de déplacement utilisés, les informations collectées ont fait cas de personnes malades à la suite du déplacement.</p> <p>Cependant, on note le retour de la majorité des ménages déplacés grâce à une médiation entre les communautés Peuhles et Bambara, conduite par les autorités locales. Cette médiation communautaire avait pour objectif de faciliter un retour apaisé des personnes déplacées.</p> <p>Par ailleurs, les autorités rencontrées par l'équipe ont affirmé qu'elles ne souhaitent pas subir un déplacement prolongé. C'est ce qui justifierait que le service local du développement social ait effectué une assistance en vivres aux ménages retournés au détriment de ceux déplacés. En plus, les autorités ont affirmé que toutes les aides seront dirigées vers la localité de départ. Cela semble être une manière d'inciter/d'obliger les ménages déplacés restant à retourner chez eux.</p>	<p>de sécurité chez les populations.</p> <p>Aux acteurs humanitaires de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'initiative de médiation communautaire entamée par les autorités locales - Développer et conduire des actions de renforcement de la coexistence pacifique intercommunautaire - Assurer le droit au retour volontaire des communautés déplacées et fournir une assistance en fonction des besoins, sur le site d'origine et d'accueil
<p>Cohésion sociale</p>		<p>Il ressort des informations reçues lors des groupes de discussion et des entretiens individuels que les personnes déplacées vivent en harmonie avec la population hôte de Sofara. D'ailleurs, aucun incident ou source de tension n'a été rapporté.</p> <p>Cependant, d'après les informations recueillies, on note dans la zone de départ des tensions entre les communautés. Le retour de la majorité des personnes déplacées, suite à la médiation communautaire conduite par les autorités locales, ne semble pas apaiser les tensions entre les communautés de Diongué-Ouro et de Diongué-Bambara.</p>	<p>Acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter une assistance humanitaire sensible à la situation en tâchant de ne pas aggraver les tensions existantes entre les deux communautés

		<p>Il est à noter que l'équipe a observé que le village de Diongué-Bambara dont les communautés sont accusées d'être complices avec les auteurs de l'attaque par les personnes déplacées, est situé à seulement 2 kilomètres de la localité attaquée. Au regard de la méfiance observée sur le terrain, cette proximité des deux localités pourrait faire craindre de nouvelles violences.</p> <p>Il faut également signaler que les personnes interrogées ont relevé les cas de conflits saisonniers entre agriculteurs et éleveurs pendant la saison pluvieuse. Cette tension existante pourrait être davantage exacerbée par les actions humanitaires qui sont davantage orientées vers les communautés du village Diongué-Ouro.</p> <p>Les mécanismes traditionnels coutumiers de règlement des conflits sont les plus répandus, fonctionnels et respectés dans le village de Diongué-Ouro. D'après les personnes interrogées, ces mécanismes consistent, dans un premier temps, en une conciliation facilitée par le chef et le conseil du village. C'est seulement à défaut d'un accord que le conflit est porté à la connaissance des autorités judiciaires ou de police.</p> <p>Il est noté qu'en dépit des événements violents, les personnes interrogées disent se reconnaître dans ce mode de résolution locale des conflits.</p>	<p>Acteurs du groupe de travail cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire un processus de dialogue communautaire entre les habitants des deux villages, en vue de parvenir à des solutions définies et acceptées par toutes les communautés. - Identifier et redynamiser au sein des communautés Peuhles et Bambaras les mécanismes communautaires de cohésion sociale pour promotion le vivre ensemble.
<p>Protection de l'enfance</p>		<p>Les observations directes de l'équipe ont permis de constater que les enfants passent leurs journées à errer dans les localités d'accueil et de départ. Les écoles restent fermées, comme dans tout le pays, et les enfants ne bénéficient pas d'activités récréatives ou ludiques car inexistantes dans les deux localités. Les parents affirment qu'ils sont dépourvus du minimum vital pour faire face aux besoins de leurs enfants.</p> <p>Les violences vécues ont occasionné un état de détresse chez les enfants caractérisés par un changement de comportement marqué par la peur. Cet état de détresse semble plus grave chez les enfants dont les pères ont été tués dans les événements.</p> <p>Concernant les documents d'état civil, les informations collectées au cours des groupes de discussion et des entretiens individuels réalisés font état d'un nombre important d'enfants qui n'ont pas été déclarés à l'état civil.</p>	<p>Acteurs du Sous-Cluster Protection de l'Enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des Espaces Amis des Enfants, sensibles aux mesures de prévention de la Covid-19, au niveau des localités d'accueil et d'origine pour aider les enfants à surmonter la situation de traumatisme vécue - Organiser des séances de sensibilisation et d'information sur la

		<p>Il faut noter qu'en dehors de la situation de la Covid-19, l'école de la localité d'origine est fermée pour raison de sécurité liées aux menaces proférées contre les enseignants par des hommes armés non identifiés. Par contre, les écoles de la localité d'accueil, Sofara sont fermées pour raison de grève des enseignants et de fermeture temporaire due à la Covid-19.</p> <p>L'équipe a observé quelques comportements violents des parents à l'égard de leurs enfants. La situation de détresse liée à la situation, fait que les parents développent des comportements violents envers leurs enfants. D'ailleurs, les parents interrogés ont relevé que, ces violences exercées sur les enfants sont faites dans le but de leur inculquer une éducation et des valeurs sociales.</p> <p>A ces problèmes de protection de l'enfance viennent s'ajouter des cas de négligence parentale ainsi que de mariage précoce qui ont été rapportés dans les discussions avec les adolescents. Les parents trouvent normal que les filles se marient généralement entre l'âge de 12 et 15 ans pour réduire la charge familiale et éviter le déshonneur de la famille. Pour eux, le mariage précoce est une manière de prévenir les grossesses non désirées qui sont le fait de l'effritement des valeurs traditionnelles et du développement de la délinquance juvénile.</p>	<p>protection des enfants et les pratiques parentales positives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enfants non déclarés à l'état civil et appuyer à l'acquisition de jugements supplétifs.
<p>Violences basées sur le genre</p>		<p>Au cours des discussions avec les femmes, elles ont fait état de violences notamment des cas de viols et violences sexuelles perpétrées à leur égard avant l'attaque, par des hommes en périphérie de la localité d'origine.</p> <p>Au niveau de la zone de départ, les différents rôles des hommes et des femmes dans la famille et la communauté sont définis par les coutumes et la tradition. De fait, les cas de VBG sont ignorés par la tradition parce qu'elles constituent des pratiques tolérées et acceptées de tous comme rapporté pendant les différents groupes de discussion.</p> <p>Cependant, les entretiens avec les femmes et les jeunes ont révélé des cas de violences physiques et psychologiques à l'égard des femmes. Les mariages précoces à Diongué-Ouro ont également été rapportés pour la période avant l'attaque. Ces informations montrent bien l'existence de plusieurs formes de violences basées sur le genre dans le village d'origine même si les perceptions de ces violences varient en fonction du milieu.</p>	<p>Acteurs du Sous-Cluster VBG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une évaluation approfondie des VBG et une prise en charge holistique des cas identifiés. - Travailler à accroître une meilleure compréhension communautaire des violences basées sur le genre.

		<p>Cependant, l'équipe a noté que les femmes ont été particulièrement marquées par les violences et sont moins favorables au retour dans leur localité d'origine.</p>	
<p>Personnes à besoins spécifiques</p>		<p>Il existe plusieurs personnes à besoins spécifiques parmi les déplacés. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 17 femmes cheffes de ménages avec enfants mineurs à charge ; - 25 femmes enceintes. Ces femmes n'ont jamais fait de consultations prénatales à cause de l'éloignement des services de santé et de l'absence d'un agent de santé communautaire de leurs villages. - 38 enfants orphelins dont les pères ont été tués lors de l'attaque. Ces enfants semblent sous le choc des violences et le manque de ressources de leurs mères accentue leurs vulnérabilités. - 20 personnes en situation de handicap dont quatre hommes avec handicap physique ; deux femmes et une fille avec handicap mental, six hommes vivant avec handicap visuel, quatre hommes et trois femmes en situation de pluri-handicap (sourd-muet). Cette situation d'handicap les empêchent de participer activement à la vie de la communauté et d'avoir une vie harmonieuse. 	<p>Aux acteurs de la Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une prise en charge médicale pour les PBS ; <p>Acteurs humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un accès équitable et inclusif à l'aide humanitaire en vue d'assurer une prise en compte de toutes les spécificités de vulnérabilités dans l'assistance humanitaire
<p>Ressenti psychologique</p>	<p>5</p>	<p>Les PDI vivent depuis l'attaque du village de Diongué-Ouro dans un état de peur intense, et craignent de nouvelles violences. Les survivants et survivantes affirment avoir été terrifiés par les bruits des armes d'une part et les massacres de leurs proches d'autre part.</p> <p>Les personnes rencontrées ont tous fait part de leur sentiment de peur, de colère face à l'évènement. A noter aussi la réminiscence des évènements qui affecte l'état émotionnel des personnes déplacées surtout les femmes et les enfants. Cela se manifeste par les pleurs incessants des femmes rencontrées qui témoignent de leur état de choc face à la brutalité des tueries qu'elles ont vécues. Lors des discussions de groupe, les femmes ont affirmé également leurs craintes des risques de violences dont elles disent être régulièrement victimes dans les alentours du village et sur les routes dans la zone de départ. Il est apparu que les personnes déplacées sont animées par un sentiment de vengeance et d'angoisse.</p>	<p>Aux acteurs spécialisés en appui psychosocial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire l'identification et la prise en charge psychosociale individuelle et de groupe.

<p>Accès aux services de base</p>	<p>5</p>	<p>Dans la localité d'accueil, les conditions de vie sont critiques en termes d'accès aux services sociaux de base. Les sources d'approvisionnement en eau potable existent. Cependant, les déplacés éprouvent des difficultés à s'approvisionner en eau parce qu'elle est payante. Ils sont souvent obligés de s'approvisionner dans les sources d'eau non protégées.</p> <p>Le Centre de Santé Communautaire (CSCOM) est fonctionnel mais les soins médicaux sont payants.</p> <p>Les écoles au niveau de la localité d'accueil sont fermées pour raison de grève des enseignants et mesures de prévention de la Covid-19.</p> <p>Dans la localité d'origine, l'accès aux services de base est précaire car il n'existe pas de structures de proximité. Le village de départ est situé à 15 km du chef-lieu de la commune et à 8 km du centre de Santé le plus proche situé à Bounguel. En plus, malgré la situation de précarité financière, les services de santé sont payants. Les pathologies remontées par les communautés sont la diarrhée, la fièvre et la toux. Les enfants de moins de 5 ans souffrent de la diarrhée dans le village d'origine. Concernant l'accès à l'eau potable, la principale source d'approvisionnement du village de départ est une Pompe à Motricité Humaine (PMH) qui est en panne depuis environ une année et un puits à grand diamètre non protégé dont l'eau est consommée sans traitement.</p> <p>Sur l'ensemble des deux sites, accueil et départ, l'alimentation est à base du riz et de mil. Les personnes déplacées ne disposent de moyens pour couvrir leurs besoins alimentaires. Elles dépendent des familles d'accueil et de la générosité des personnes de bonne volonté.</p> <p>Les participants aux groupes de discussion ont fait cas d'un faible besoin en document d'état civil pour les personnes adultes. Par contre, comme mentionné plus haut dans la catégorie « protection de l'enfance », un nombre important d'enfants ne disposant pas d'extrait d'acte de naissance, a été signalé.</p>	<p>Aux acteurs du cluster Eau, Hygiène et Assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une distribution d'intrants WASH aux ménages sur le site de départ ; - Assurer la Réhabilitation de la PMH non fonctionnelle du village de départ. <p>Aux acteurs du RRM et sécurité Alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une prise en charge alimentaire sur les sites d'accueil et de départ. <p>Aux acteurs du cluster santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter et assurer la prise en charge médicale sur les sites d'accueil et de départ.
-----------------------------------	----------	---	--

<p>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</p>		<p>Les personnes interviewées lors les différents entretiens ont une bonne connaissance des gestes barrières et des mesures d'hygiènes de prévention contre la Covid-19. Cependant, l'équipe a observé que ces mesures ne sont pas en application dans les localités d'accueil et de départ. D'ailleurs, certaines personnes interrogées considèrent comme un manque de respect le refus de serrer la main de quelqu'un et la distanciation physique est vue comme une mesure antisociale. Ce qui fait que la pandémie n'a pas impacté la fréquentation des communautés hôtes et déplacées au niveau de la foire.</p> <p>Les personnes interrogées sur les sites d'accueil et de départ souhaitent avoir plus d'informations sur la pandémie en langues locales, à travers la radio et les crieurs publics.</p>	<p>Aux acteurs</p> <p>Humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et informer les populations déplacées et retournées sur les mesures barrières - Distribuer des kits familiaux de lavage de mains - Distribuer des savons pour rendre fonctionnels les systèmes de lavage de mains
--	--	---	---